



## COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 30 NOVEMBRE 2023

\*\_\*\_\*

### I- Le Conseil a délibéré sur les projets de décrets suivants :

1. **Projet de décret n° 2.23.1067** pris pour l'application de la loi n° 58.23 relative au régime d'aide sociale directe.
2. **Projet de décret n° 2.23.1068** déterminant le seuil du bénéficiaire du système d'aide sociale directe.

3. **Projet de décret n° 2.23.1069** pris pour l'application de la loi n° 59.23 relative à la création de l'Agence nationale d'aide sociale.

**Approuvés, sous réserve de tenir compte de l'observation soulevée au sujet de l'article 3 du projet de décret n° 2.23.1069, en attente de la publication des deux lois relatives respectivement au régime d'aide sociale directe et à la création de l'Agence nationale d'aide sociale.**

4. **Projet de décret n° 2.23.1041** fixant les conditions et les modalités pour bénéficier de l'aide publique des secteurs de la presse, de l'édition, de l'impression et de la distribution.

**Approuvé sous réserve de tenir compte des observations soulevées à son sujet.**

### II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

- **Nomination** de la Directrice de la Coopération et de la Communication au Ministère de la Justice ;
- **Nomination** du Doyen de la Faculté des Sciences Ain Choq à Casablanca.

\*\_\*\_\*

**A l'issue des travaux du Conseil, le Gouvernement a tenu une réunion consacrée à l'examen de seize (16) propositions de loi et à la position à prendre à leur sujet.**

**Il a décidé d'approuver, quant au principe, une (1) d'entre elles.**